



# Règlement du Tournoi P'tit Pois Ambazac Terre de Jeux



## 1. Organisation générale

- Le tournoi de P'tit Pois se déroule dans le cadre du 1er Salon du jeu « Ambazac Terre de Jeux », aux terrains de tennis couverts de Muret.
- Le tournoi est limité à 30 joueurs maximum.
- Les participants seront répartis en tables de 4 joueurs (avec une table de 2 joueurs si nécessaire).
- Chaque défaite entraîne l'élimination immédiate du joueur (système à élimination directe).

## 2. Déroulement des parties

- Les parties se joueront en simultané sur 2 tables de 4 joueurs.
- Le vainqueur de chaque table se qualifie pour le tour suivant.
- Les tours s'enchaînent jusqu'à ce qu'il ne reste que 4 joueurs pour la finale.
- La finale se joue à une table unique de 4 joueurs ; le vainqueur de cette partie sera déclaré Grand Vainqueur du tournoi.

## 3. Règles du jeu

- Les règles officielles de P'tit Pois s'appliqueront.
- Les joueurs sont tenus de respecter leurs adversaires et l'équipe d'organisation.
- En cas de litige, l'arbitre ou l'équipe organisatrice tranchera, et sa décision sera sans appel.

## 4. Inscription

- La participation est gratuite.
- Le tournoi est ouvert à tous, dans la limite de 30 joueurs inscrits.
- Les inscriptions se font sur place, auprès de l'équipe de la Bibliothèque/Ludothèque d'Ambazac.

## 5. Récompenses

- Le vainqueur du tournoi se verra attribuer un lot (cadeau).
- Les résultats seront annoncés à l'issue de la finale.